

Direction
Proviseur

Affaire suivie par :
Proviseur / Provisseuse adjointe
☎ 05 59 62 73 11
ce.0641732k@ac-bordeaux.fr

Pau, le 24 mars 2024

Jean-Christophe Drappier
Proviseur

aux



Elèves et parents des élèves
scolarisés en terminale

Objet : Fiche avenir et confirmation des vœux : message aux élèves et aux familles

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la procédure **Parcoursup** pour l'admission dans l'enseignement supérieur, un document dit « **Fiche avenir** » renseigné par le lycée complètera le dossier des élèves. Ce document avec l'ensemble des pièces du dossier Parcoursup seront transmis via la plateforme aux responsables pédagogiques des formations d'enseignement supérieur pour lesquelles des vœux ont été formulés.

Cette **fiche Avenir** comporte :

Des éléments communs à l'ensemble des vœux :

- pour chaque discipline : la moyenne des deux premiers trimestres de terminale et le positionnement de l'élève dans la classe ou dans un groupe, l'effectif de sa classe ou du groupe ;
- l'appréciation des enseignants de chaque discipline ;
- les éléments d'appréciation de son professeur principal.

Des éléments qui peuvent être différents selon les vœux formulés :

- l'appréciation et l'avis du chef d'établissement.

A partir du 29 mars, vous pourrez consulter les éléments suivants : la moyenne des deux premiers trimestres de terminale pour chaque discipline ainsi que le positionnement dans la classe ou dans un groupe de la classe. **Les bulletins du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre de terminale ont été intégrés à Parcoursup le 14/03/2024. Remarque : les élèves qui n'étaient pas dans l'établissement l'an dernier et les redoublants devront saisir eux-mêmes leurs bulletins de 1^{ere} dans l'application Parcoursup (une vérification sera effectuée par le lycée).**

Le 30 mai 2024 (date du 1^{er} jour de la phase d'admission), vous pourrez consulter l'intégralité des appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement sur chaque fiche Avenir. Pour consulter la fiche Avenir, l'élève doit se connecter à son dossier sur Parcoursup, accéder à sa liste de vœux et ouvrir chacun d'entre eux.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Rappel : les élèves ont jusqu'au 03 avril 2024 minuit pour Finaliser leurs dossiers avec les éléments demandés par les formations et <u>confirmer leurs vœux.</u> Attention ! Pour pouvoir confirmer un vœu, le dossier doit être complet. Seuls les vœux confirmés seront étudiés par les formations et pourront donner lieu à une proposition d'admission. |
|--|

L'équipe de direction et les professeurs principaux suivent de près les dossiers des élèves, n'hésitez pas à nous solliciter par mail ou via Pronote pour toutes vos questions.

JC Drappier

